



VIE DE BUREAU

Une plate-forme Web pour jongler entre travail et enfants

La France vient de passer en tête des pays européens pour sa fécondité, et pourtant peu d'entreprises ont pris la mesure de l'intérêt d'accompagner leurs salariés dans leur parentalité.

Concilier sereinement l'arrivée d'un enfant avec une vie professionnelle épanouie relève bien souvent du casse-tête. Les DRH le savent.

Du cadre qui quitte une réunion à 17 heures parce que sa baby-sitter vient de faire faux bond en passant par le salarié pendu au téléphone en quête d'une crèche, les situations délicates ne manquent pas, mais la plupart des entreprises choisissent de fermer les yeux.

Mieux vaudrait au contraire voir les choses en face, estiment Claire Beffa et Karine Armani, fondatrices de la société Equilibres et à l'origine d'une plate-forme Web destinée aux parents actifs. Le principe est simple : le site se présente comme une boîte à outils destinée à faciliter le quotidien des salariés-parents. Informations pratiques et juridiques relatives à la grossesse, au congé maternité ou aux différents modes de garde sont ici regroupées et régulièrement mises à jour. Une hot line permet également aux parents de contacter des experts, grâce à un partenariat avec Mondial Assistance. Le service propose enfin l'intervention d'un prestataire pour une garde d'urgence, une aide ménagère ou du soutien scolaire.

Coûts cachés

Plutôt que d'axer leur argumentaire sur le confort des salariés, comme c'est le cas des conciergeries d'entreprise, les jeunes femmes n'hésitent pas à parler en termes de coûts : « Les coûts cachés – perte de temps, absentéisme, turnover – induits par la gestion de l'arrivée d'un enfant chez un salarié, homme ou femme, sont trop souvent négligés par les entreprises. » L'organisation du travail s'en ressent forcément. Le risque, lorsque l'entreprise se montre incapable de souplesse, est



Une boîte à outils destinée à faciliter le quotidien des salariés-parents.

de créer un sentiment de frustration, voire le départ du salarié. Karine Armani, qui travaillait auparavant dans un grand groupe de cosmétique, se souvient encore des remarques appuyées de sa hiérarchie lorsqu'elle partait à 18 heures. La jeune maman a alors décidé de tourner les talons. Leur plate-forme Web serait donc aussi à prendre comme un levier de fidélisation.

Suez, qui s'est équipé fin décembre de cet outil, connaissait bien le problème. Avec un taux de féminisation de 15,8 %, l'entreprise a choisi de mettre en place Vie pro/Vie perso après avoir mené une réflexion sur la place des femmes dans l'entreprise. « On s'aperçoit qu'à la période charnière de 30-40 ans les femmes décrochent. On s'est demandé comment les accompagner dans cette étape », explique Elisabeth Richard, qui a participé à l'élaboration du projet. Les premiers retours semblent positifs. Dominique Roman, responsable administrative du service informatique, s'est connectée dès la mise en place du site. Mère de trois enfants, elle souhaitait se séparer de sa garde à domicile et employer quelqu'un pour du soutien scolaire. « J'ai choisi l'heure à laquelle je souhaitais être rappelée. J'ai eu une conversation d'une vingtaine de minutes avec une juriste très documentée », raconte-t-elle. Autre atout, le site est consultable de chez soi ou par le conjoint. Pour l'instant, Suez n'a mis en place cet outil que sur un site pilote de 350 salariés, mais, compte tenu de l'accueil, le groupe devrait bientôt le généraliser pour ses 60.000 salariés. LUCIE DELAPORTE